

Fabrice DOMANGE
Président - CEO France

<https://www.marsh.com/fr/fr/services/environmental-risk.html>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE MARSH DANS *act4nature*

Marsh est un leader en management de risques et en courtage d'assurance.

La biodiversité nous est apparue comme un enjeu majeur depuis son introduction dans le droit en 2007 par la Directive Européenne 2004/35/CE. L'apparition d'une responsabilité pour des biens relevant du patrimoine commun, tels que l'eau, les espèces sauvages et les espaces naturels, était une révolution dans notre métier. En effet, jusqu'à cette date seule la responsabilité du fait des dommages corporels ou des dommages matériels causés aux biens des tiers faisait partie de notre métier.

Marsh est le seul courtier sur le marché français à avoir créé un département « risques environnementaux » et ceci au début des années 2000. Celui-ci fait partie d'une *practice* mondiale avec plus de 60 experts dédiés.

Avec plus de 32 000 collaborateurs dans près de 80 pays et des représentations dans 50 pays complémentaires, Marsh est partenaire du Global Risk Report du World Economic Forum.

Marsh, en tant que premier apporteur d'affaires des principaux assureurs, continue à utiliser toute son influence en collaboration étroite avec les compagnies spécialisées dans l'assurance de risques environnementaux, à innover, à faire constamment évoluer la prise en compte des risques d'atteinte à la biodiversité et à améliorer la réparation de dommages.

Nous cherchons à alerter nos entreprises clientes en amont sur leurs nouvelles expositions, nous les incitons à les intégrer dans leurs business models, à leur fournir des garanties adaptées pour pallier les pertes provoquées par un sinistre et à valoriser leur engagement dans la prévention de risques par une optimisation de leurs primes d'assurance.

Nos actions pour la période 2018-2020

**Plus particulièrement dans le contexte des engagements communs 1, 3, 5, 8 et 9
Marsh France s'engage à :**

- Renforcer l'étendue des audits de prévention de risques environnementaux quant à l'exposition biodiversité pour mieux prendre en compte le réel facteur de risque et pas seulement celui de la distance d'un site par rapport à une zone protégée.

Marsh s'engage pour ceci à créer des partenariats avec le monde de la recherche, de l'assurance et de la prévention.

→ Indicateur :

Publication du résultat de la recherche

- Intégrer la biodiversité, lorsque cela est applicable, dans nos audits de dommages, risques d'incendie et d'explosion, car leur fréquence est plus importante que celle d'autres audits.

Nous créerons à cet effet des synergies entre nos départements MRC (Marsh Risk Consulting) et Risques Environnementaux. L'objectif traditionnel de ces audits est la prévention et la minimisation de sinistres matériels, mais l'aspect de dommages aux tiers y est également souvent intégré. La prise en compte des risques face à la biodiversité ouvrira une nouvelle dimension.

→ Indicateur :

Nombre d'audits réalisés intégrant une dimension risques dommages à biodiversité/nombre total d'audits par an.

- Mettre en place un système de veille de sinistres biodiversité face au risque de développement. Les connaissances scientifiques évoluant rapidement, il ne peut pas être exclu que des rejets autorisés, à ce jour, puissent finalement générer une perte de biodiversité.

Aussi, Marsh développe des couvertures spécifiques avec nos partenaires assureurs pour couvrir ces risques de développement, non liés à un accident et généralement exclus par les marchés.

→ Indicateur :

Nombre de cas de sinistres d'alerte adressés à nos clients par an.

- Qualifier des experts pour les sinistres biodiversité pour qu'ils soient encore plus reconnus par la profession et nos clients.

→ Indicateur :

Nombre d'experts qualifiés par an.

- Continuer à distribuer une formation biodiversité interne pour les collaborateurs.

→ Indicateur :

Nombre de formations par an.